



Gitega: le Président de la République reçoit en audience différentes personnalités



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a accordée, le 27 juillet 2020, au Palais Présidentiel de Gitega, une audience aux anciens Chefs de l'Etat burundais dont le Président Sylvestre Ntibantunganya et le Président Domitien Ndayizeye. Le Chef de l'Etat burundais a également reçu en audience, à huis clos, les Evêques de l'Eglise Anglicane du Burundi ainsi que les Ambassadeurs de la France, de l'Allemagne et de l'Union Européenne accrédités au Burundi. D'après le Porte-parole du Chef de l'Etat Monsieur Jean Claude Karerwa, ces Evêques avaient exprimé le souhait d'effectuer une visite de courtoisie au Chef de l'Etat pour lui réitérer leurs félicitations à la suite de la confiance que le peuple burundais a placée en lui pour diriger le pays. Monsieur Jean Claude Karerwa a fait savoir que ces Evêques l'ont également félicité pour l'instauration d'un Gouvernement responsable et laborieux. Ils ont promis leur engagement à

l'appui du Chef de l'Etat dans la réalisation des programmes de son Gouvernement. Leurs appuis seront canalisés dans les domaines de l'autonomisation de la femme, la protection de l'environnement, la promotion et la protection des droits humains et ceux de l'enfant. Par ailleurs, Jean Claude Karerwa a indiqué que les Evêques Anglicans ont promis de sensibiliser leurs adeptes à contribuer activement au développement durable du pays. En ce qui concerne les audiences accordées aux Diplomates ci-haut évoqués, Monsieur Jean Claude Karerwa a fait savoir que ceux-ci ont demandé le rétablissement de bonnes relations entre le Burundi et leurs pays respectifs. "Ils ont demandé que leurs pays et le Burundi s'engagent dans un dialogue politique franc, en vue de renouer les rapports de coopération entre ces trois pays", a expliqué davantage le Porte-parole du Président de la République.

Sommaire

page

Gitega: le Président de la République reçoit en audience différentes personnalités

1

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement participe au Conseil des Ministres de ce mercredi 29 juillet 2020

2

Les Missions Diplomatiques du Burundi à l'étranger sont à l'œuvre pour améliorer l'image du Burundi

3

Rutana: Ordination sacerdotale et diaconale

4

Sécurité: la chasse aux malfaiteurs se poursuit

5

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, déterminé à défendre les intérêts et la souveraineté du Burundi

7

Communiqué de Presse de la Réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 29 juillet 2020

12

En réaction à leurs doléances, le Président de la République a reçu leurs messages favorablement, tout en précisant qu'il leur a signifié que le Burundi privilégie les rapports d'entente mutuelle, d'une coopération de gagnant-gagnant, d'une coopération qui respecte les Conventions et les Traités Internationaux. Monsieur Jean Claude Karerwa a fait savoir que la République

Française a invité le Chef de l'Etat burundais à prendre part au Sommet France-Afrique qui pourra se tenir en 2021 à Paris. Quant à l'Union Européenne, elle lui a invité à participer au Sommet Union Européenne-Union Africaine, prévu au mois d'octobre 2020. (source: www.rtnb.bi)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement participe au Conseil des Ministres de ce mercredi 29 juillet 2020



Ce Mercredi 29 juillet 2020, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, a participé au Conseil des Ministres qui était présidé par Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République au palais présidentiel de Gitega.

Plusieurs points étaient à l'ordre jour à savoir le projet de décret portant mission et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement et le projet de loi portant organisation du Service Diplomatique de la République du Burundi. Ces projets ont été présentés par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA a quant à lui présenté le projet de décret portant Subvention des Soins pour le Personnel de l'Etat mis en

retraite pour limite d'âge et le projet d'ordonnance portant Détermination des Modalités d'Application du projet de décret portant Subvention des Soins pour le Personnel de l'Etat mis en retraite pour limite d'âge et une note additionnelle portant sur la mesure de gratuité des soins de santé aux personnes mises en Retraite de l'Etat pour limite d'âge.

Les projets de Conventions relatives à l'octroi des avantages fiscaux dans le cadre du Code des Investissements aux sociétés METALUSA, LIFE WAY COMPANY et MDB APRL ont été présentés par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique. Le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines a présenté par la suite le document de politique minière du Burundi.

Enfin les participants au Conseil des Ministre ont échangé sur les divers. (Rédaction-MAECD)

Les Missions Diplomatiques du Burundi à l'étranger sont à l'œuvre pour améliorer l'image du Burundi



Dans le cadre d'assurer le développement Socio-économique du Burundi, et d'attirer les Investisseurs étrangers, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a, lors de son investiture, annoncé que le Gouvernement s'engage à offrir aux investisseurs étrangers un cadre idéal d'un partenariat toujours gagnant-gagnant, car selon lui, cela est possible puisque Dieu a fait le privilège aux burundais d'avoir un pays qui regorge de ressources et richesses naturelles, en contrepartie, ils investiront leur argent. Toutes les parties auront à y gagner. Il a exhorté donc les investisseurs étrangers à saisir les nombreuses opportunités d'affaires qu'offre le Burundi.

C'est dans ce cadre que les Chefs des Missions Diplomatiques du Burundi à l'étranger multiplient des actions allant dans le sens de stimuler les investisseurs à venir au Burundi pour contribuer au développement et redorer l'image du pays.

Dans cette perspective, l'Ambassadeur du Burundi à Paris Son Excellence NIYOKINDI Ernest s'est entretenu avec le Maire de Terres de Bord Monsieur Patrice Philippe, lors de son bref passage en Normandie. Les deux personnalités ont échangé sur des questions de coopération, notamment le jumelage d'une école burundaise et celle de la commune de Terres de Bord. Ils ont également évoqué la possibilité d'échanges économiques entre le Burundi et le département de l'Eure.

Le Maire a promis à l'Ambassadeur, qu'il va très prochainement l'inviter officiellement pour approfondir ces discussions.

Au Pays-Bas, l'Ambassadeur du Burundi à La Haye Son Excellence Gamaliel NKURUNZIZA a entrepris

des contacts avec les investisseurs néerlandais. Dans ces contacts, il leur a présenté les opportunités d'affaires qu'offre le Burundi. Il les a encouragés ainsi à venir investir au pays.

En Italie, l'Ambassadeur du Burundi à Rome Son Excellence Espérance NDAYIZEYE a effectué une mission de travail au Nord de l'Italie dans la province de Sondrio. Elle a rencontré le Président de Commerce, le Président de l'Union des Industries, l'Union des artisans et le Président de la Banque populaire de Sondrio. Ils ont échangé sur les opportunités d'investissement au Burundi.

Les hommes d'affaires dans cette province ont exprimé le souhait de venir investir au Burundi. Ces échanges seront concrétisés par une réunion virtuelle qui sera tenue prochainement dans le cadre d'avancer vers la coopération.

Signalons que lors de sa rencontre avec le Maire de Sondrio et le Gouverneur, l'Ambassadeur du Burundi à Rome était accompagnée par la Représentante de la Diaspora burundaise en Italie.

Dans le même cadre, l'Ambassadeur du Burundi à Rome a profité de l'occasion pour visiter une coopérative de transformation et conservation de la tomate et des fruits, un complexe agro-pastoral et touristique moderne Mantello.

Lors de son investiture, le Président de la République a également exhorté la Diaspora burundaise à participer au rayonnement du Burundi et à contribuer à la réalisation des projets de développement économique. C'est ainsi que l'Ambassadeur du Burundi à Dar-Es-Salaam, Son Excellence Gervais ABAYEHO a rencontré le jeudi 23 juillet 2020, les représentants de la Diaspora burundaise vivant à Dar-Es-Salaam. Ils ont

échangé sur leur contribution au développement du Burundi en se basant sur le Plan National de Déve-

veloppement (PND 2018-2027) du Burundi. (Rédaction-MAECD)

Rutana: Ordination sacerdotale et diaconale



La Paroisse Mpinga de la Province Rutana a fêté samedi, le 25 juillet 2020 son 75ème anniversaire et a procédé aux Cérémonies d'Ordination Sacerdotale de 9 Prêtres, Diaconale pour 6 Diacres, et collation des Ministères: lectorat et acolytat.

Dans son homélie, Mgr Bonaventure Nahimana du Diocèse de Rutana a recommandé à ces heureux ordonnés de se montrer toujours humbles dans l'accomplissement de leur ministère en respectant Dieu à l'instar de son Fils Jésus Christ.

Il leur a rappelé qu'ils vont porter la Croix du Christ dans l'évangélisation de la Parole de Dieu. « Vous le ferez dans l'unité avec Jésus, la foi et l'amour qui croit tout et qui supporte tout. Les tentations ne vont pas manquer mais il faut tout faire pour les surmonter », a souligné Mgr Bonaventure Nahimana.

« Dieu vous a choisi par son amour, il a voulu que vous partagiez la foi avec son Fils, que vous alliez enseigner la bonne nouvelle dans le respect de Dieu, être les Serviteurs de vos Chrétiens comme le Père de famille écoute ses enfants, ne vous faites pas des chercheurs ou des savants parce que ceux qui font cela oublient que l'intelligence et la vie appartiennent à Dieu qui a créé le monde », a conclu Mgr Bonaventure Nahimana.

Au nom du Président de la République, le Très Honorable Réverien Ndikuriyo, Président du Sénat du Bu-

rundi a transmis le message de félicitations à l'Eglise Catholique en général et à ces Ordonnés en particulier et a promis le soutien du Gouvernement dans toutes les activités de l'Eglise.

Le Très Honorable Réverien Ndikuruyo a demandé à ceux qui venaient de prêter serment de garder à l'esprit leurs engagements, d'apaiser les esprits des burundais qui ont traversé des crises diverses, de rassembler les jeunes en leur incitant au travail et de couper court avec les mœurs inappropriées.

Le Président du Sénat a demandé à l'Eglise de ne pas seulement donner des sacrements, mais aussi de former et informer les Chrétiens sur les pandémies comme le COVID-19, les changements climatiques, la mondialisation dans le strict respect de la culture et des bonnes mœurs.

Le Gouvernement du Burundi a besoin des conseils de l'Eglise et de sa contribution dans l'édification de la Nation, a poursuivi le Très Honorable Réverien NDIKORIYO. Il a demandé néanmoins à l'Eglise de ne pas aller au delà de ses limites parce que selon lui, tout pouvoir vient de Dieu.

De telles cérémonies d'ordination se sont déroulées dans d'autres Diocèses du pays comme l'Archidiocèse de Bujumbura à la Paroisse de Bukwavu et dans l'Archidiocèse de Gitega. (source: www.rtnb.bi)

Célébration de la Journée Nationale dédiée à la solidarité locale



La Journée Nationale dédiée à la solidarité locale a été célébrée samedi et dimanche dernier au niveau de toutes les Communes et Collines du Burundi, où des vivres et des non vivres collectés ont été distribués aux plus démunis.

En Province de Kayanza, les activités y relatives ont débuté par des travaux communautaires d'assainissement de la Route Nationale no1 à la Colline Gahahe de la Commune Kayanza. Dans son allocution de circonstance, l'Ombudsman burundais Honorable Édouard Nduwimana qui avait répondu présent à ces activités a salué l'idée de débiter ces derniers par les travaux communautaires. Il a indiqué que si les gens ne travaillent pas pour augmenter la production, il ne serait pas possible de porter secours aux vulnérables. Il a fait savoir que la célébration de cette journée intervient à point nommé car elle vient d'avoir lieu au lendemain des élections qui ont permis à notre pays de se doter de nouveaux dirigeants. A cet effet, il a appelé la population de Kayanza à l'obéissance et au soutien de nouveaux dirigeants par des travaux

de développement. De leur côté, les nouveaux responsables administratifs ont été appelés à être des serviteurs de la population.

Les vivres et des pagnes collectés ont été remis aux vulnérables.

En Province de Mwaro, la journée nationale dédiée à la solidarité collinaire a été célébrée sur la colline Kibungere en commune Nyabihanga, en présence du Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Imelde Sabushimike, native de la Colline Kibungere. Elle a axé son discours sur la sauvegarde et la consolidation des valeurs positives de solidarité qui ont caractérisé nos ancêtres, dans les moments durs comme dans la joie. Elle a invité la population à éviter la paresse et à travailler pour le développement de leur commune. Elle avait apporté une aide de 517 kg de haricots, 25 pièces de houes et 2 cartons de savons de lessive, tandis que la population de Kibungere a collecté des vivres frais et secs composés de maïs, de patates douces, de manioc, de bananes et de pommes de terre.

(source: www.abpinfos.com)

Sécurité: la chasse aux malfaiteurs se poursuit



Depuis que le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique CPC Gervais NDIRAKOBUCA a annoncé la tolérance zéro face à la corruption et à la criminalité, la chasse aux criminels se poursuit. Le Porte-parole

de la police OPP1 Pierre Nkurikiye a indiqué que 19 policiers et 4 administratifs ont été révoqués et 4 Policiers dont 2 Officiers sont sous interrogatoire.

"Plusieurs autres présumés coupables ont déjà été appréhendés et leurs dossiers sont transmis à la justice", précise OPP1 Pierre Nkurikiye.

Le Porte-parole du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a également présenté un autre groupe de présumés criminels qui ont été appréhendés par la Police Nationale. (source: www.rtnb.bi)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement fait connaître les urgences diplomatiques de son Ministère



Au cours d'un entretien du 27 juillet accordé à l'agence de presse « Sputnik », le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Albert SHINGIRO s'est exprimé sur les urgences diplomatiques qui l'attendent dans ses nouvelles fonctions en disant que le Ministère en charge des Affaires Etrangères va se préoccuper surtout de l'amélioration de l'image du Burundi à travers des relations basées sur le respect mutuel, le bon voisinage, la complémentarité, le renforcement de l'entente entre le Burundi et les autres pays et entre le Burundi et les différentes organisations afin de maximiser les résultats des initiatives du Ministère dans la Coopération au développement économique.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a continué en disant que la diplomatie économique sera au centre des actions du Ministère avec un accent particulier sur la promotion des investissements étrangers et échanges commerciaux, le transfert des technologies et le renforcement des partenariats mutuellement bénéfiques avec les partenaires techniques et financiers du Burundi à travers des projets d'investissement alignés sur les priorités du Plan National de Développement du Burundi de 2018-2028. L'appropriation nationale sera un des principes directeurs qui vont guider ces partenariats.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a ajouté que les burundais vont montrer à la face du monde qu'ils ont des talents et qu'ils ont un rôle à jouer dans le multilatéralisme basé sur les règles de jeu tracées par la Charte des Nations unies et les instruments juridiques régionaux et internationaux auxquels le Burundi a librement adhéré.

Pour le Ministre, les bonnes relations existant entre le Burundi et les pays africains ou organisations africaines; l'intégration du Burundi dans les différentes organisations régionales et internationales ; la solidarité avec les autres pays et organisations internationales dans le projet et programme de développement du Burundi comme l'agriculture, la santé, l'éducation basée sur les besoins du marché du travail, le capital humain, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, la protection de l'environnement vont être renforcées.

Selon S.E Ambassadeur Albert SHINGIRO, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement va bâtir des relations diplomatiques fondées sur le respect mutuel où certains Etats ne se substituent pas à la communauté internationale pour opprimer d'autres Etats en leur imposant des mesures coercitives unilatérales. Par conséquent, le Ministre espère que les sanctions unilatérales prise contre le Burundi seront levées. Si divergences il y a, le Ministre a dit qu'il faudra privilégier le dialogue et la coopération mutuellement respectueuse au lieu de la voie unilatérale.

En ce qui concerne les burundais de l'étranger, le Ministre a fait savoir que le Gouvernement du Burundi souhaiterait que lorsque les burundais séjournent dans les pays étrangers, ils soient traités avec dignité tout comme le Gouvernement du Burundi lui-même souhaite garantir des conditions de vie agréables pour les étrangers vivant au Burundi.

Le Ministre a terminé en disant que le Gouvernement va poursuivre la politique du rapatriement volontaire des réfugiés tout en réitérant l'appel du Chef de l'Etat à tous les réfugiés burundais qui le désirent afin de regagner leur Patrie étant donné que la situation dans le pays est calme, stable, et maîtrisée et en exhortant aussi la diaspora burundaise à participer au rayonnement du Burundi et à contribuer à la réalisation des projets du développement économique dans le cadre du Plan National de Développement du Burundi de 2018-2028. (**Source : Rédaction-MAECD**)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, déterminé à défendre les intérêts et la souveraineté du Burundi



Son Excellence Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a accordé une interview exclusive au Journal « Sputnik », où il s'est exprimé sur différentes questions.

Au sujet de ses nouvelles responsabilités à la tête de la diplomatie burundaise, Son Excellence Albert SHINGIRO a tenu, en premier, à remercier le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE et le Premier Ministre Son Excellence Alain-Guillaume BUNYONI pour la confiance qu'ils ont placée en sa personne, par sa nomination.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a alors confié être pleinement engagé à défendre les intérêts et la souveraineté du Burundi comme il l'a toujours fait lorsqu'il était Ambassadeur Représentant Permanent du Burundi auprès

des Nations Unies, à New York.

Ainsi, en tant que Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Albert SHINGIRO a exprimé le souhait de le faire davantage en élargissant le champ des relations de coopération sur le plan bilatéral, et multilatéral.

Il a reconnu le lourd cahier de charges, mais s'est dit heureux de l'évolution de sa carrière diplomatique et confiant pour continuer à assumer les responsabilités de leader de sorte que sa désignation à la tête de la diplomatie burundaise apparaisse légitime aussi bien aux yeux de la hiérarchie qu'au personnel de l'institution, sans oublier le peuple burundais. Cela est d'autant plus plausible, puisqu'il avait auparavant occupé le poste de Secrétaire Permanent au sein de ce même Ministère.

Son Excellence Albert SHINGIRO a eu quelques entretiens individuels avec les anciens collègues afin de se familiariser avec sa nouvelle fonction. Il envisage, par ailleurs, d'organiser des rendez-vous avec ses pairs de la région et du reste du monde « pour développer des relations d'amitié et de fraternité qui sont très utiles pour tout diplomate ». Enfin, il compte également dans l'exercice de ses fonctions, rester fidèle à lui-même tout en étant à la fois ferme, souple et ouvert. (Source : Rédaction-MAECD)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement s'exprime sur les relations diplomatiques entre le Burundi et ses différents partenaires



Dans un entretien exclusif à Sputnik, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Ambassadeur Albert SHINGIRO a démenti ce qu'évoque souvent dans les medias l'envie du Burundi de se distancer de l'Occident. « Ce n'est pas du tout vrai ». Affirme le Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération au Développement. Selon le Ministre en charge des Affaires Etrangères, la vision du Gouvernement du Burundi est de montrer l'ouverture du pays à tous pays et organisations internationales qui souhaitent davantage un rapprochement avec les Burundais, pour nouer et/ou entretenir des

relations de complémentarité pour intérêt planétaire. Le Gouvernement va travailler pour obtenir les résultats de cet objectif. Son Excellence Albert SHINGIRO continue en affirmant que l'Occident est aussi un partenaire du Burundi de longue date malgré les quelques soucis qui ont été observés entre 2015 et 2020 avec certains pays de cette région. Selon toujours le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, le temps de normaliser les relations avec ses pays est arrivé, mais tout se fera à travers une coopération mutuellement bénéfique et respectueuse fondée sur le principe de l'égalité souveraine des Etats membres des Nations Unies.

En ce qui concerne le renforcement de relations d'amitiés avec l'Union Européenne et notamment avec la France, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement signale que le Gouvernement du Burundi s'attend à la révision de l'Accord de Cotonou qui a été signé le 23 juin 2000 et la levée totale des sanctions unilatérales qui ont été prises contre le Burundi dans la précipitation en 2015. Conclu pour 20 ans, cet Accord, révisé tous les cinq ans, a expiré et devrait être révisé au mois de février cette année. Aujourd'hui, il existe des mesures transitoires mises en place par les Ambassadeurs de ces pays concernés avec l'autorisation de leurs Ministres respectifs en charge des Affaires Etrangères. Les mesures transitoires de mise en œuvre de l'accord de Cotonou envisagent son expiration au mois de décembre 2020. Toutefois, les sanctions qui ont été prises contre le Burundi ont été rejetées par le Gouverne-

ment du Burundi et d'autres acteurs de la communauté internationale qui ont même demandé que ces sanctions soient immédiatement levées (La Communauté d'Afrique de l'Est, l'Union Africaine, la 9^{ème} réunion des chefs d'Etats et de Gouvernement de pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique tenue à Nairobi du 9 au 10 décembre 2019). Concernant les relations d'amitié et de coopérations avec la France, le Gouvernement du Burundi compte bien évidemment renforcer avec ce pays des relations fondées sur le respect mutuel entre les deux pays.

En ce qui concerne les priorités diplomatiques avec le pays voisins dans la région de l'Afrique de l'Est, le Ministre dit que le Gouvernement du Burundi va continuer à renforcer l'intégration du Burundi dans les organisations régionales et continentales. Ainsi l'a précisé le Président de la République lors de son investiture, les relations interafricaines devraient s'améliorer et tendre vers une libre circulation des personnes et des biens. De même, des routes et des ponts aériens devraient être développés davantage pour faciliter l'intégration du continent africain. Le Gouvernement va attacher également une grande importance au respect par tous des instruments juridiques régionaux en matière de la paix, de la sécurité et de développement ainsi que pour les pactes de non -agression et de promotion des relations de bon voisinage dans la région.

(Source : Rédaction-MAECD)

Le Directeur Général en charge de la Diaspora au Ministère Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, visite l'ONG IZERE-HOLLANDE



Ce mardi 28 juillet 2020, le Directeur Général de la Diaspora, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Associations Sans But Lucratif (ASBL) Etrangères, au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Monsieur Philbert MURE-KAMBANZE a effectué une visite au siège de la Représentation de l'ONG IZERE-HOLLANDE sise à Mirango II, 15^{ème} avenue, d'un membre de la Diaspora burundaise en Hollande, Monsieur André NKESHIMANA.

Le Président de l'Organisation Non Gouvernementale sans but Lucratif IZERE-HOLLANDE, Monsieur André NKESHIMANA, est un burundais qui habite en

Hollande depuis 1997. Monsieur André NKESHIMANA a fait savoir que cette Organisation a vu le jour en 1997 et cette dernière regroupe, en son sein, des Burundais ainsi que des amis du Burundi résidant aux Pays-Bas. Il a ensuite informé le Directeur Général en charge de la Diaspora que cette Organisation vient dans le but de la contribution dans la mise en œuvre du Plan National de Développement de la République du Burundi, avec comme objectifs majeurs de venir en aide aux compatriotes tant de l'intérieur que de l'extérieur du Burundi et de soutenir les différents efforts visant la reconstruction du Burundi.

L'Organisation Non Gouvernementale sans but Lucra-



tif IZERE-HOLLANDE est multifonctionnelle. Elle a, à son actif, plusieurs réalisations, particulièrement dans le domaine de l'investissement social à travers Briqueterie MURYANGO, Boulangerie MURYANGO, Apprentissages des métiers, Coopérative rurale, Opérations Chirurgicales, Sport, etc. Le Président de l'Organisation Non Gouvernementale sans but Lucratif IZERE-HOLLANDE a signalé qu'il a pensé à ces projets ci-haut, dans le cadre de la multiplication d'emploi aux jeunes dans différentes provinces et pour ce, beaucoup de jeunes ont déjà eu des formations dans les provinces de Ngozi, Gitega, Makamba, Karusi et la Mairie de Bujumbura.

Concernant la fabrication de la brique comprimée grâce à une machine mobile hollandaise afin de promouvoir le développement, le Président de l'Association a fait savoir que dans le cadre de contribuer aux efforts de reconstruction économique du Burundi et pour promouvoir la création de l'emploi en diversifiant les ressources de revenus et contribuer ainsi à l'auto-développement, l'ONG IZERE-HOLLANDE a mis à la disposition du public, des entreprises, de l'administration territoriale et de la population burundaise, une machine moderne de fabrication des briques issues du mélange du ciment, du sable et de la terre, une machi-

ne mobile pouvant être déplacée dans n'importe quel endroit où toute personne nécessiteuse peut s'en servir. Il a également fait savoir qu'à base de ces briques, l'ONG IZERE-HOLLANDE a déjà construit des toilettes publiques à Gitega.

Le Président de l'Organisation Non Gouvernementale sans but Lucratif IZERE-HOLLANDE a ensuite expliqué ce qui est en rapport avec les opérations chirurgicales. Il a signalé que dans le cadre d'aider les gens les plus vulnérables, deux milles personnes ont été opérées des tumeurs, malformations physiques, déformations physiques comme les becs-de-lièvre, les hermaphrodites, etc. Cela a été réalisé dans l'objectif de former les burundais pour collaborer avec les médecins hollandais.

Il a ensuite souligné que cette ONG travaille avec les Administratifs. Les coopératives sont dirigées par les natifs de la localité, en tenant compte du respect du genre. Il a aussi souligné que cette ONG va bientôt construire une école des métiers promise au Gouvernement, à Muzinda, dans la province Bubanza.

Le Président de l'Organisation Non Gouvernementale sans but Lucratif IZERE-HOLLANDE a également fait savoir que cette ONG encadre les jeunes dans les enseignements des métiers comme la couture, l'informatique, l'encadrement de sports et distribution des ballons, mallons etc. dans le but de l'auto-développement et de la cohésion sociale.

Monsieur André NKESHIMANA a annoncé que dans le but de former les pêcheurs burundais pour bien conserver les poissons pêchés, l'association possède des instruments nécessaires pour la pêche.

Enfin, il a fait savoir que l'association forme également les jeunes sur la manière de fabriquer des pains. Il a également souligné qu'IZERE-HOLLANDE collabore avec les hollandais dans l'encadrement des jeunes burundais dans le but de lutter contre le chômage.

A son tour, le Directeur Général de la Diaspora et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des Associations Sans But Lucratif (ASBL) Etrangères, au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a encouragé cette ONG de la Diaspora burundaise en Hollande. Il a aussi invité tous les membres de la Diaspora burundaise à l'étranger à amener des investissements au Burundi. Il a enfin invité le Président de l'ONG IZERE-HOLLANDE à faire un coup de mains aux coopératives SANGWE. (Source : Rédaction-MAECD)

Le Ministre en charge des médias effectue une descente dans différents services de son ressort



La Ministre en charge de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias Madame Marie Chantal Nijimbere a effectué lundi, le 27 juillet 2020, une descente de travail respectivement à la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB), à l'Agence Burundaise de Presse (ABP), à l'ONATEL et la Régie National des Postes.

La Ministre en charge de la Communication a débuté la visite de travail au sein de la RTNB. Accueilli par le Directeur Général de la RTNB Monsieur Eric Nshimimana, ce dernier lui a présenté en long et large les activités quotidiennes de cette institution, lesquelles activités sont réparties en quatre départements dont le département de l'Administration et Finance, le département Technique, la Radio ainsi que la Télévision. Après la présentation des activités de la RTNB, la Ministre Marie Chantal Nijimbere a effectué une visite guidée dans les différents services de la RTNB.

Selon le Directeur Général de la RTNB, cette Institution fait face aux différents problèmes pour accomplir sa mission d'informer, de former et de divertir le public. Il a cité notamment l'insuffisance du personnel, des véhicules de reportages, le problème de la numérisation de la radio, l'usure de certains équipements au service des émetteurs, la modernisation du service d'archives, les arriérés de paiement envers les Associations Internationales où la RTNB est membre, etc.

A ces différentes préoccupations du Directeur Général de la RTNB, la Ministre Marie Chantal Nijimbere a tout d'abord salué le grand travail effectué par les professionnels des médias en général et les journalistes de la RTNB en particulier pour leur apport dans le développement et à l'éducation de la population par le biais des émissions et du journal.

Concernant les défis qui hantent la RTNB, la Ministre Marie Chantal a exhorté tout un chacun à prêter mains

fortes dans l'objectif de trouver des solutions durables car "tous ensemble, nous sommes capables " a-t-elle témoigné.

Elle a en outre invité les professionnels des médias et les journalistes de la RTNB en particulier d'être des pionniers dans la lutte et la prévention du Covid19 dans la droite ligne du message du Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye, « Ndakira, Sinandura kandi Sinandukiza ».

Après la descente effectuée à la RTNB, la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias a visité l'Agence Burundaise de Presse. Parmi les doléances adressées à la Ministre Marie Chantal Nijimbere figurent l'insuffisance des moyens financiers, le problème de charroi et l'absence du Directeur Administratif et Financier à l'Agence Burundaise de Presse car, a-t-il précisé, les subsides de l'Etat se limitent que sur le paiement salarial des employés de cette agence.

Prenant la parole, la Ministre en charge de la Communication leur a encouragé de conjuguer leurs efforts en informant et en éduquant la population surtout que les correspondants de cette agence se retrouvent dans toutes les provinces du Burundi.

(source: www.rtnb.bi)

L'OBR saisit des marchandises fraudées



L'Office Burundais des Recettes (OBR) a saisi dans la nuit de dimanche, le 26 juillet 2020, des marchandises composées de 25 cartons de whisky et vins, 630 pagnes ainsi que des emballages. Cette saisi s'est effectuée dans une parcelle se trouvant au bord du lac Tanganyika au quartier Kibenga rural.

Le veilleur de la parcelle même s'il n'a pas avoué qu'il collabore avec les fraudeurs, a indiqué aux autorités de l'OBR que les marchandises passent par cet endroit une fois la semaine depuis le mois de mai.

Le Commissaire Général de l'OBR Monsieur Audace Niyonzima demande à la population de dénoncer les fraudeurs car ils causent un manque énorme au trésor public.

Monsieur Audace Niyonzima lance un appel à la population surtout ceux qui habitent au bord du lac Tanganyika de rester vigilant et de contribuer à la lutte contre cette fraude. Il lance un appel également aux administratifs locales, aux Corps de Défense et de Sécurité, aux services nationales de renseignements de continuer à lutter contre la fraude.

Le Commissaire Général de l'OBR rappelle à la population que celui qui dénonce un cas de fraude a droit à 10% de la valeur des marchandises saisies.

(source: www.rtnb.bi)

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de l'Etat

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DU CONSEIL DES
MINISTRES DU MERCREDI 29 JUILLET 2020**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 29 juillet 2020, à Gitega, sous la présidence de son Excellence le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Les points suivants ont été analysés :

1. **Projet de décret portant missions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement**, présenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

A la suite de la mise en place de la nouvelle structure du Gouvernement, le nouveau ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement nécessite d'être réorganisé pour l'adapter à cette nouvelle structure.

En effet, avec le rattachement du volet « coopération au développement » au Ministère des Affaires Etrangères, certaines missions relatives notamment au développement des relations économiques et commerciales entre le Burundi et les partenaires bilatéraux et multilatéraux sont désormais intégrées dans les attributions du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

Il est également important de noter que les migrations pour l'emploi sont une question qui concerne la plupart des nations et qui occupe de ce fait une grande place dans les relations internationales. Il convient dès lors que le Burundi accorde une attention particulière aux travailleurs migrants en provenance du Burundi dont le nombre s'accroît progressivement. Un cadre légal et institutionnel relatif à la mobilité de la main d'œuvre burundaise, à la bonne gouvernance de la migration de la main d'œuvre et à la négociation des accords bilatéraux avec les pays de destination est plus que nécessaire.

Ce projet est proposé pour répondre à ces soucis.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant certaines corrections.

2. Projet de loi portant organisation du Service Diplomatique de la République du Burundi, présenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

La Constitution de la République du Burundi prévoit, en son article 164, alinéa 3, que l'organisation du Service diplomatique et consulaire est du domaine de la loi.

Il sied cependant de constater que le Service diplomatique est jusqu'à présent régi par des décrets, des ordonnances et des notes de service épars et lacunaires. Cette situation ne favorise pas une gestion claire du Service diplomatique et de la carrière des fonctionnaires au Service diplomatique.

Le présent projet vient se conformer à la Constitution et combler ces lacunes.

Il vient garantir le développement d'une carrière diplomatique conforme aux principes d'efficacité, de stabilité, de transparence, de continuité et de mobilité.

Après analyse et débat sur ce projet de loi, le Conseil a constaté qu'il est nécessaire d'analyser d'abord la problématique de la diplomatie burundaise de manière générale avant de proposer des solutions.

Le Conseil a, à cet effet, recommandé d'élaborer et adopter d'abord la Politique de la diplomatie burundaise que ce projet de loi viendrait mettre en œuvre.

3. Projet de décret portant subvention des soins de santé pour le personnel de l'Etat mis en retraite pour limite d'âge + Projet d'ordonnance portant détermination des modalités d'application du projet de décret portant subvention des soins de santé pour le personnel de l'Etat mis en retraite pour limite d'âge, présentés par le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

Dans son discours à la Nation lors de son investiture, Son Excellence le Président de la République a annoncé, entre autres mesures, le programme de subvention des soins de santé pour les retraités de l'Etat .

Ce programme vient renforcer et soutenir les autres politiques et programmes dans lesquels les questions relatives aux soins de santé des personnes âgées sont prises en considération.

Dans le but d'assurer le bien-être des personnes ayant servi loyalement la République, la mesure de gratuité des soins pour les personnes retraitées de l'Etat, en plus d'être une reconnaissance des services rendus, consiste également

en la mise en œuvre des instruments internationaux et dispositifs nationaux relatifs aux droits à la santé.

Il s'avère donc important de mettre en place un cadre légal en vue de mettre en application cette mesure de gratuité des soins de santé aux personnes retraitées ayant servi l'Etat, d'où l'élaboration de ce projet de décret et d'ordonnance.

Après analyse et débat sur ces projets, le Conseil des Ministres les a adoptés moyennant quelques retouches.

4. Projets de conventions relatives à l'octroi des avantages fiscaux dans le cadre du Code des investissements aux sociétés METALUSA, LIFE WAY COMPANY ET MODERN DIARY BURUNDI, présentés par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Le projet de convention relatif à l'octroi des avantages fiscaux dans le cadre du Code des investissements à la société METALUSA avait été analysé par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 08 avril 2020.

Le Conseil des Ministres avait formulé les observations suivantes :

- Corriger le paragraphe qui parle de la cassitérite et de l'acier car ce dernier ne provient pas de la cassitérite ;
- Préciser les textes sur lesquels on se réfère pour octroyer ces avantages ;
- Ne pas accorder l'exonération de l'impôt foncier car elle ne se justifie pas ;
- La période d'exonération devrait correspondre à chaque phase du plan d'extension ;
- Il est nécessaire d'indiquer le détail du matériel à exonérer ;
- Préciser les sanctions s'il advenait que le matériel exonéré est utilisé à des fins autres que dans ce Projet ;
- Préciser le début de l'octroi de ces avantages.

Le principe d'appuyer la société METALUSA en lui octroyant les avantages fiscaux avait été soutenu mais le Conseil avait désigné une équipe pour affiner et finaliser la Convention y relative. La même équipe devait finaliser en même temps les projets de conventions en rapport avec les sociétés Life Way Company et Modern Diary Burundi qui sollicitaient les avantages dans le cadre de ce même Code et qui figuraient aussi à l'ordre du jour de la réunion du 8 avril 2020.

L'équipe désignée a alors analysé ces trois projets. Elle a apporté des réponses aux questions soulevées et son travail a abouti à la confection de trois projets de conventions harmonisés qui ont fait l'objet d'analyse lors de la réunion du Conseil des Ministres de ce mercredi 29 juillet 2020.

A l'issue de l'analyse des trois projets retravaillés, le Conseil des Ministres les a adoptés.

5. Document de politique minière du Burundi, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

Le Burundi dispose d'un potentiel minier riche et varié dont une valorisation rationnelle permettrait de financer significativement la croissance économique et le développement social.

Conscient de la nécessité de valoriser ce potentiel pour en faire un levier de développement, le Gouvernement du Burundi a initié une large consultation avec tous les intervenants dans ce secteur pour l'élaboration de cette politique.

Conformément au Plan National de Développement, le secteur des mines et carrières, tout comme les autres secteurs, doit construire sa politique et un plan d'actions pour contribuer au développement du pays.

Au cours de cette période allant jusqu'en 2027, il est attendu que la valeur ajoutée dans la branche de l'extraction minière croîtra au rythme annuel moyen de 47%. La valorisation permettra de financer significativement la croissance économique et le développement social.

Cela ne sera possible que si la politique minière est adoptée.

Ce document de politique présente les stratégies qui orientent la politique du Gouvernement pour arriver à une gestion efficace du secteur minier. Elle donne également des orientations pour l'utilisation des revenus miniers en faveur du développement communautaire durable.

Après échange et débat sur ce document de Politique, le Conseil des Ministres l'a adopté moyennant des recommandations à tenir en considération.

6. Analyse de la commercialisation du sel de cuisine, présentée par la Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

Une spéculation dans la commercialisation du sel de cuisine a été constatée ces derniers jours.

Cette situation de spéculation a pour origine un importateur qui a commercialisé du sel non suffisamment iodé et qui n'est pas convenable à la consommation

humaine. Les services en charge de la santé humaine ont donné l'alerte, et, pour tenter de remédier à cette situation et contrôler facilement si le sel de cuisine importé rempli les normes, il a été décidé par les services habilités de confier l'exclusivité de l'importation du sel à quatre importateurs uniquement.

C'est de là que les spéculations ont débuté car les prix ont commencé à grimper de façon vertigineuse du fait que les quantités importées n'étaient pas suffisantes.

Après analyse de cette situation et ses conséquences, le Conseil a décidé de libéraliser encore l'importation et la commercialisation du sel avec la possibilité de suspendre tous les importateurs s'il advenait, une fois de plus, que du sel ne remplissant les normes se retrouve sur le marché, d'autant plus que ces importateurs se couvrent mutuellement. Il a été également demandé de sanctionner l'importateur qui s'est rendu coupable d'une telle faute en important sciemment du sel de cuisine non iodé. Il a été également demandé au Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité d'être davantage vigilant.

7. Divers

- Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a informé le Conseil que les mesures prises pour la prévention et la lutte contre le coronavirus ont abouti à des résultats très satisfaisants au regard des statistiques des personnes testées positives et celles qui guérissent. Dans toutes les Provinces du pays, il est actuellement procédé au dépistage et les cas testés positifs continuent de diminuer. Sur toutes les collines, les animateurs communautaires sont formés à l'identification des symptômes de cette maladie et encouragent les personnes qui les présentent à se faire dépister. Comme projeté, il y a espoir que cette maladie aura été éradiquée dans le pays d'ici trois mois.
- Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a rappelé que la Fête Communale sera célébrée ce Samedi 01 août 2020 et a invité tous les natifs des Communes à y participer.

Fait à Gitega, le 30 juillet 2020

LE SECRETAIRE GENERAL DE
L'ETAT ET PORTE PAROLE

Prosper NTAHORWAMIYE

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi